



Naissances:

- Emma ROUSSEAU, née le 26 septembre 2013, au foyer de Damien ROUSSEAU et Angélique DEROUANNE, domiciliés 4, rue du Clos des Poiriers.
- Calvin RICHARD, né le 14 octobre 2013, au foyer de Brice RICHARD et Virginie SA-LAUN, domiciliés 5, rue du Clos des Poiriers.
- Eliot FINCHELSTEIN, né le 16 octobre 2013, au foyer de Maxime FINCHELSTEIN et Sarah-Esther DELALEU, domiciliés Les Petites Mauriceries.
- Mélissa BOUCHÉ, née le 23 octobre 2013, au foyer de Guillaume BOUCHÉ et Barbara REBILLARD, domiciliés 5, rue de l'Espérance.
- Noham COUSINERY-MAILLARD, né le 24 octobre 2013, au foyer de Mickaël COUSINERY-MAILLARD et Nicole MANY, domiciliés 31 ter, rue des Mailleries.

Mariage : - NEILZ Vincent et Marylène BERTHONNEAU, domiciliés 29, rue de la Fortinière, le 26 octobre 2013.

Décès : - Monsieur Yvonnick BIARD, le 17 octobre 2013.

Le club les fils d'argent



Le club est très satisfait de la réussite de son exposition, moins d'exposants mais la qualité et l'originalité étaient au rendez-vous.

La cuisine et la restauration étaient mises en valeur avec une collection de menus de fêtes familiales dans les

restaurants de CHARENTILLY et des environs, depuis le siècle dernier. Le club remercie chaleureusement toutes les personnes qui ont bien voulu, confier leurs menus et livres, sans oublier celles qui ont si gentiment offerts des lots.

BIENTÔT 16 ANS ! PENSEZ AU RECENSEMENT

Qui ? → Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.
Pourquoi ? → Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté. L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.
Comment ? → Deux possibilités s'offrent à vous :

PAR INTERNET

- 1 - Créez votre compte sur www.mon.service-public.fr. Vérifiez ensuite que le e-recensement est possible dans votre commune.
- 2 - Munissez-vous des documents numérisés suivants : pièce d'identité et livret de famille
- 3 - Allez dans la rubrique « catalogue des services », cliquez sur « les démarches », puis, dans la zone « recherche » tapez « recensement citoyen en ligne ».
- 4 - Vous n'avez plus qu'à suivre les instructions.

À LA MAIRIE DE VOTRE DOMICILE

Munissez-vous des documents suivants : pièce d'identité et livret de famille.

www.defense.gouv.fr/jdc

RENSEIGNEMENTS
ET CONTACTS

RÉGION NORD-OUEST

- CSN Rennes • Départements 44 / 35 / 53 • 02 23 44 50 01
- CSN Brest • Départements 22 / 29 / 56 • 02 98 37 75 58
- CSN Caen • Départements 14 / 50 / 61 • 02 31 38 47 50
- CSN Angers • Départements 37 / 72 / 49 / 85 • 02 44 01 20 50/60

S^t Vincent # 2014

Le repas dansant se déroulera
le samedi 25 janvier 2014.

MENU

- Mille Feuille d'écrevisses,
sauce homardine.

--

Noisette de Filet mignon de porc
en chevreuil,
sauce grand veneur.

--

Chèvre chaud sur sa salade

--

Craquant de bananes à la
vanille bourbon et son lait.

--

Apéritifs - Vins - Café

Renseignements et réservations

Mr et Mme LEHAGRE Patrick
Tél 02 47 45 11 38 - 06 14 01 23 55
lehagre@gmail.com
ou
Mr et Mme BOULAND Christophe
Tél 02 47 53 29 85 - 06 62 85 08 62

Cette soirée dansante sera animée par
Amo Lherpinière
- MYSTRAL PRODUCTION -
Animateur - Chanteur - Dj
Et agrémentée d'un repas préparé
par Le restaurant de l'Espérance.

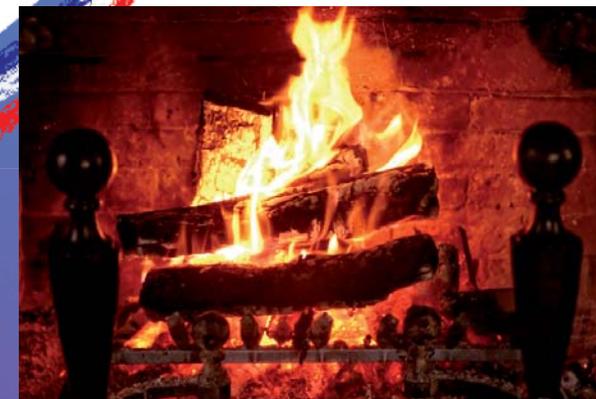
Prix de cette soirée: 32 €

Salle Polyvalente.



Charentilly

Mairie
1 Place Andrée Cousin
37390 Charentilly



Brouillard en novembre, l'hiver sera tendre.

Anciens Combattants

Le Dimanche 20 Octobre



Commémoration du quarantième anniversaire de leur association



Plus de photos et vidéos
de cette manifestation,
sur le site de la commune.
www.charentilly.com

L'Echo du Village

Novembre 2013

INFOS PRATIQUES

Tel : 02 47 56 65 46 - Fax : 02 47 56 53 56

Email : mairie@charentilly.com

Site Internet: www.charentilly.com

Mr le Maire et ses Adjointes reçoivent en semaine sur rendez-vous.

Horaires d'ouverture au public

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi : de 8h00 à 12h00

Mercredi : de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

Site : www.charentilly.com

mairie@charentilly.com

Tel : 02 47 56 65 46

Fax : 02 47 56 53 56

Rédaction P.Lehagre

Extraits de quelques décisions DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 21 Octobre 2013



CONTRAT DE PRET – OUVERTURE D'UNE LIGNE DE TRESORERIE

o Compte tenu du décalage de trésorerie lié au versement de la subvention de l'agence de l'eau Loire Bretagne et au retard dû à la réception de la STEP, il est prévu de lancer une consultation pour la mise en place d'un financement à court terme. Ce financement, pourrait faire l'objet, d'une ligne de trésorerie sous forme de prêt relais.

o Pour financer cette opération, dans l'attente du versement de la subvention par l'Agence de l'eau Loire Bretagne, il est proposé de souscrire un emprunt à court terme de 200 000 €

o Ce dispositif a déjà été voté par le Conseil Municipal le 22 août 2012, mais il n'a jamais été mis en œuvre.

A l'issue d'une consultation de plusieurs banques, il en ressort que la proposition de la Caisse d'Epargne est la plus avantageuse économiquement et, qu'elle se décompose comme suit:

- o Objet : Prêt relais,
- o Montant : 200 000 €
- o Durée : 1 an,
- o Echéances d'intérêts : intérêts calculés au prorata temporis,
- o Commission d'engagement : 150,00 €
- o Taux fixe : 2,00 %

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à conclure ce contrat de prêt relais avec la Caisse d'Epargne selon les modalités exposées ci-dessus.

COMPTE RENDU DES EPCI

A l'issue du comité de pilotage Petite-enfance, Enfance, Jeunesse qui s'est tenu le 15 octobre dernier à la CCGC, il en ressort que la volonté de la CAF est de favoriser (subventionner) les actions d'intérêts communautaires ou de subventionner de nouvelles actions. La CAF souhaite que l'on tende vers une offre d'accueil identique sur le territoire communautaire (ALSH, tarification des hébergements, animations ...etc.). La volonté du Conseil Communautaire est de laisser une gestion libre des ALSH et, de mettre en application une tarification qui soit sensiblement équivalente sur l'ensemble du territoire.

Il a été demandé à l'ADAC de préparer le cahier des charges du multi-accueil qui sera implanté sur la Commune de SEMBLANCAÿ, afin de consulter les Architectes.

Concernant le volet culturel de la Communauté de Communes, ont été mis en avant les bons taux de fréquentations des diverses manifestations qui se sont succédées :

- Orchestre symphonique : 120 personnes environ,

- Pièces de théâtre « Mal de Maire » : 100 personnes environ
- Après-midi humour : 45 personnes environ,
- Thé dansant : 110 personnes environ
- Début septembre «Festival M'Fest » : il a très bien fonctionné, il y a eu beaucoup de monde.

Des difficultés sont rencontrées avec la Communauté de Communes Pays de Racan pour mettre en place certaines manifestations communes et ainsi favoriser l'obtention de subventions Régionales. Une prochaine rencontre est fixée le 30 octobre 2013.

Voici un échantillon de la programmation culturelle du 1er semestre 2014 :

- Soirée Brésilienne le 21 février 2014,
- Semaine Jazz début février,
- Marc Jolivet le 14 mars 2014,
- Ecole de musique,
- Atelier musicaux avec de la musique Grégorienne

Depuis la dernière réunion du Conseil municipal, deux réunions de la Commission «amélioration de l'habitat» se sont tenues le 30 septembre et le 2 octobre dernier.

Lors de la prochaine réunion du Syndicat Intercommunal de l'Eau Potable, seront présentés les résultats de l'audit qui a été commandé il y a près de 2 ans.

Voici les chiffres transmis par le Syndicat de Collège à savoir qu'il y a 575 élèves répartis sur 21 classes, qu'aujourd'hui 440 élèves sont transportés (sur 9 bus), dont 57 élèves pour la Commune de Charentilly.
Pour être prévenu en cas d'intempéries, il convient de s'inscrire sur le site internet du Conseil Général d'Indre-et-Loire.

QUESTIONS DIVERSES

L'UNC a fêté son 40ème anniversaire le 20 octobre dernier. Cette manifestation était très réussie. Un pot a été offert par la municipalité, à la Maison des Associations, local qui convient parfaitement pour ce type de manifestation.

Les logements appartenant à Touraine Logement de l'Impasse des Chevalleraies seront livrés mi-décembre.

☞ Réunion du Conseil municipal ☜

La prochaine réunion du Conseil municipal est prévue:
- le lundi 25 Novembre 2013 - 20h30, salle de la mairie.
- le lundi 16 Décembre 2013 - 20h30, salle de la mairie.

(Le Procès-Verbal officiel est consultable sur le panneau d'affichage de la mairie et sur le site Internet de la commune)

www.charentilly.com rubrique PV Conseils



R.E.S.

R.E.S. : proche de vous
- Relais Emploi Solidarité fait partie des 15 associations intermédiaires du département. Structure d'insertion professionnelle, elle œuvre sur les 3 cantons de Neuillé Pont Pierre, Neuvy le Roi et Château la Vallière.
- RES reçoit également sur rendez-vous au Territoire de Vie Sociale de Neuillé-Pont-Pierre chaque troisième jeudi du mois. Des permanences sont assurées régulièrement au

Point Accueil Emploi de Château-la-Vallière.

Dans le difficile contexte économique actuel, personne ne peut négliger l'action d'insertion professionnelle.

Chaque commune est un relais précieux pour notre activité en informant chaque fois que possible leurs demandeurs d'emploi et les utilisateurs potentiels (particuliers, artisans, entreprises, associations, etc) et, aussi en faisant appel à nos salariés disponibles pour les remplacements communaux.

Rappelons la bonne coopération des collectivités locales qui ont à cœur de faciliter l'insertion professionnelle sur le territoire.

Une réponse simple près de chez vous

1bis rue de la Besnardière 37370 St-Paterne-Racan -

- solidarite.relaisemp@free.fr

Sylvie PERROTIN - Sandie GAUDIN - Christine MICHEL - Violaine ASSET

Tel 02 47 29 37 12 Ou 06 44 10 03 50



L'Ecole de Musique des Cantons de Neuvy-Neuillé

L'EMCNN du Carré des Arts, soutenue par le Conseil Général d'Indre-et-Loire et les Communautés de Communes de Gâtine-Choisilles et Racan, conserve son dynamisme et a inscrit, à la rentrée de septembre 2013/2014, 137 élèves correspondant à 140 formations pour 102 familles adhérentes.

Ses actions pédagogiques et artistiques se déclinent par le biais de pratiques individuelles et de pratiques collectives, incluant la formation musicale.

L'évolution des mentalités et des technologies provoque une réflexion pédagogique au service de l'élève, sans pour autant oublier la musique. Pour y répondre, les formations proposées sont innovantes tant par le contenu que par la méthode. Nous avons institué, durant l'année précédente, des parcours de formation collant au plus près des souhaits des élèves tout en conservant les fondamentaux. Aujourd'hui, les cours de formation musicale (FM appliquée à l'instrument) regorgent de musicalité par l'intégration des instruments durant les cours de théorie musicale dès la 3ème année de formation mais aussi de MAO (musique assistée par ordinateur) pour les instrumentistes suivant un cursus orienté musiques actuelles. Cependant, la filière institutionnelle permet toujours de valider et d'orienter les élèves qui le souhaitent vers le Conservatoire (CRR).

Le cursus pédagogique de Formation Musicale : o Eveil musical, dès 4 ans o Le cycle I, dès 7 ans o FM, cursus de 5 années, validé par l'examen départemental de fin de cycle I, reconnu par le CRR. o FM appliquée à l'instrument, dès la 3ème année. o FM MAO, à partir de la 4ème année. o Le cycle II
o validé par un examen de fin de cycle II (en 4 ans). o ou, en parcours diversifié non soumis à évaluation de fin de cycle (selon le projet personnel de l'élève), (de 2 à 4 ans).

Plus de renseignements: edm-npp@carredesarts.fr ou tél : 02 47 24 30 75

